



### **Allocations chômage dégressives pour les cadres : quand le gouvernement s'essaye au populisme.**

**PP 26 01/10/2018**

**CFE-CGC**

**59 rue du Rocher  
75008 Paris**

**☎ 01 55 30 12 12**

**[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)**

Le populisme est le moyen de propagande par lequel un dirigeant politique désigne une catégorie sociale à la vindicte des autres et ce afin de détourner leurs regards de la nature des vrais problèmes. L'opération de communication engagée en plein mois d'août par le gouvernement, relayée par quelques éditorialistes et députés en service commandé concernant la dégressivité des allocations chômage pour les cadres relève exactement de ce procédé nauséabond.

L'assurance chômage est un système assurantiel et contributif. Aux données de 2017, 42 % des ressources du régime sont assurées par les cotisations sur les salaires des cadres. Ces derniers concentrant pour leur catégorie 15 % des dépenses en allocations. Ainsi les cadres contribuent à hauteur de 27 % à la solidarité inter-catégorielles qui permet au régime d'exister et de donner des allocations à toutes les catégories et notamment les plus exposées au risque du chômage.

La dégressivité des allocations est inefficace sur le plan économique et néfaste sur le plan social. Raison pour laquelle le principe de dégressivité a été abandonné en France comme dans beaucoup de pays d'Europe. Poussé qu'il est d'accepter un emploi sans rapport avec ses qualifications, un salarié au chômage bascule beaucoup plus vite dans la précarité sociale. Consulter les travaux des experts scientifiques sur ce sujet éviterait à beaucoup de temps et de salive perdus à colporter les bonnes idées de coin de bar qui font l'attrait du café du commerce pour tous ceux à qui gouverner la France n'impose pas de prendre un peu de hauteur. Désigner la catégorie des « cadres », la plus contributive au régime, comme une source disponible à générer des économies est le signe de la misère intellectuelle du populisme le plus vulgaire. Des gisements immenses existent aux économies pour pérenniser le régime.

En premier, les 4 milliards liés à l'usage abusif de la « permitence ». Les économies, elles, se feront naturellement en réduisant fortement les 300 jours d'inscription en moyenne au chômage avant un retour durable dans l'emploi. Il faudra pour cela des moyens et une volonté stratégique qui font cruellement défaut à la direction de pôle emploi. Travailler sur l'encadrement et la requalification des chômeurs, libérer les conseillers de pôle emploi d'une gestion par les coûts et les indicateurs, voilà quelques clés pour produire un effet positif sur le niveau d'emploi en France.

Mais il faut pour cela sortir de la politique des lieux communs et des idées reçues. Il nous semblait jusqu'alors que le populisme et ses vieilles recettes grossières faisaient partie des « tabous » de ce gouvernement. On sait désormais que non.

**Pierre Jan**  
**Relations Presse et**  
**institutionnelles**  
**01 55 30 12 92**  
**06 32 05 69 02**  
**[pierre.jan@cfecgc.fr](mailto:pierre.jan@cfecgc.fr)**